Exposition S'engager pour la liberté de la France Panneau 4 LA FRANCE « LIBRE »

1. Premiers départs de l'île de Sein vers l'Angleterre : Un aller sans retour.

Illustration: photographie d'une TSF

Les hommes de l'île de Sein, petite île de 1 200 habitants à 8 kilomètres de la pointe du Raz (voir carte panneau 6), sont mobilisés ou appelés à travailler sur le continent où, suite à la prise de Rennes et de Brest, ils voient arriver les premiers soldats repoussés par l'avancée allemande.

Le 21 juin dans la soirée, un gardien du phare d'Ar-Men détenteur de l'un des quatre postes de T S F (radio) de l'île, fait savoir qu'un général français a parlé à la radio anglaise et qu'il doit le faire encore le jour suivant. Quelques dizaines d'îliens écoutent le discours du général de Gaulle. Des jeunes apprenant que des bateaux quittent le Finistère pour l'Angleterre décident de partir.

Le 23 juin, lendemain de l'annonce de l'armistice, la Préfecture de Quimper donne l'ordre au maire de l'île de recenser les hommes valides et ordonne aux militaires de se rendre aux autorités allemandes. Du 24 au 26 juin, 114 îliens de 14 à 54 ans quittent l'île pour l'Angleterre à bord de La Velléda, le Rouanez-Ar-Mor, le Rouanez-Ar-Peochle, le Corbeau des mers, la Maris-Stella. Un quart des Français arrivés à Londres venaient alors de Sein.

Le 27 juin des avions allemands survolent l'île qui est occupée dès le début de juillet.

Photographie d'un timbre commémorant les résistants de l'île de Sein (Copyright Photo Patrice Morel)

Timbre édité en 1962 à la mémoire des Résistants de l'Ile de Sein.

Représentation du monument sculpté par René Quilivic, père de René Quillivic graveur, érigé en l'honneur des hommes de l'Île de Sein qui s'engagèrent tous dans les Forces Française Libres.

Le monument porte la mention bretonne « Kentoc'h Mervel » (plutôt la mort, début d'une ancienne devise bretonne : plutôt la mort que la souillure « Kentoc'h mervel eget bezañ saotret ») et la phrase en français : Le soldat qui ne se reconnaît pas vaincu a toujours raison.

Siglé : Plus d'informations sur www.amrc.fr

Photographie d'un voilier naviguant en vue de la côte (*Copyright Licence Commons*) La réplique du Corbeau des mers.

2. Un exemple d'engagement personnel

Daniel Cordier s'engage à 19 ans pour « tuer du boche » :

Portrait photographique de Daniel Cordier (*D R*) Daniel Cordier à 15 ans.

Extrait : « En juin 40, je venais de rater le bachot. Je voulais devancer l'appel n'ayant pas 21 ans. Dans ma famille on avait fait la guerre de 14 : mon père prisonnier trois ans, deux neveux morts, presque toutes les femmes autour de moi étaient en grand deuil. C'est pourquoi j'avais confiance dans le maréchal Pétain, le héros de Verdun, avec lui la France ne serait pas l'esclave des boches. La guerre serait gagnée ! ».

Mais le 17 juin, le maréchal Pétain déclare à la radio les conditions de l'armistice : « C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ». Le jeune Cordier pleure dans sa chambre, et se dit que ce n'est pas possible de trahir ainsi la France!

Extrait :« J'étais membre de l'Action française, royaliste, maurrassien et antisémite. Convaincu qu'il fallait arrêter les Allemands et défendre la Patrie. Nous allions emprunter les voitures de nos familles, les fusils de chasse, et tuer tout ce que nous pourrions. Nous mourrons, mais au moins nous aurons tué des boches ».

Cependant Maurras rallie Pétain. « Je me suis dit qu'il avait tort. Celui qui avait raison c'est celui qui voulait se battre ».

Arrivé en Angleterre, Dany s'enrôle et rencontre un général inconnu dont il n'avait pas entendu l'appel. Parachuté en France en juillet 1942, il devient le secrétaire de Jean Moulin, alias Rex, qui lui confie : « Je me dis en vous écoutant que j'ai eu beaucoup de chance d'avoir eu un père républicain ».

« Celui qui avait raison c'est celui qui voulait se battre. »

D'après Daniel Cordier, *Alias Caracalla*, Éditions Folio, 2009 et *Alias Caracalla au cœur de la Résistance*, 2 DVD de 90 mn, 2013.

Portrait photographique de Daniel Cordier âgé (Copyright Gilles Perret)

Photographie d'un homme debout et plusieurs hommes assis autour d'une table, encadrant le portrait photographique de Jean Moulin (*Copyright Collection Famille Corbin*)

Réunion du Conseil national de la Résistance (C N R) après la Libération de Paris en hommage à Jean Moulin, fondateur du C N R torturé à mort le 21 juin 1943. Sa photographie a été placée au centre.

3. Fusillés en Loire-Inférieure en 1941

Ils ont été fusillés le 22 octobre 1941 à Châteaubriant, Nantes et Romainville et le 15 décembre 1941 à la Blisière dans la forêt de Juigné-des-Moutiers.

Six portraits photographiques légendés : BASTARD Maximilien, 21 ans - Fusillé. BIRIEN Paul, 50 ans - Fusillé. BLOT Joseph, 50 ans – Fusillé. BLOUIN Auguste, 57 ans – Fusillé. BOURHIS Marc, 44 ans - Fusillé. CALDECOTT Robert, 35 ans - Fusillé.

Les portraits sont issus des collections de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant (A M R C), du Comité pour la Mémoire des Résistants au nazisme dans la région arpajonnaise (C O M R A), de l'Association des Anciens Combattants de la Résistance (A N A C R), du Musée de la Résistance nationale à Champigny (M R N) ou des Archives départementales de Loire-Atlantique.

Fin du panneau 4 de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant.

Siglé avec les logos :

Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt; Musée de la Résistance nationale; Association des amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation; Château des Ducs de Bretagne – Musée d'histoire de Nantes; Ministère de l'éducation nationale; Ministère de la défense et S G A (Secrétariat Général pour l'Administration) direction de la mémoire, du patrimoine et des archives; A M R C (Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant).

Lecture testée avec le logiciel NonVisual desktop Access (N V D A). C'est un logiciel qui permet une revue d'écran gratuite et open-source pour le système d'exploitation Microsoft Windows (http://www.nvda-fr.org/).